



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 9309

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir de la filière numérique et sur l'innovation. Dans son rapport sur « le soutien à l'économie numérique et à l'innovation », l'inspection générale des finances recommande de créer des plateformes collaboratives pour les professeurs et les élèves. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9309

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6233

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)